

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**La paix et la réconciliation au Mali passent par l'écoute des victimes**

**Bamako, le 03 décembre 2020** – Avocats sans frontières Canada (ASFC) salue la tenue ce samedi 5 décembre 2020 de la deuxième audience publique de la Commission vérité, justice et réconciliation du Mali (CVJR), laquelle portera sur les « [atteintes au droit à la vie](#) » commises à l'occasion des crises qui se sont succédées depuis l'indépendance en 1960.

Les audiences publiques, qui s'inscrivent dans le mandat de la CVJR, ne visent pas à établir les responsabilités des auteurs, mais bien plutôt à offrir aux victimes l'occasion de s'exprimer afin de reconnaître leur souffrance, et d'instaurer un dialogue national sur les graves violations des droits de l'Homme qu'elles ont subies.

Engagée depuis plusieurs années auprès de la CVJR, des actrices et acteurs de la justice, des associations de victimes et des organisations de la société civile malienne, ASFC considère que tout comme les différents mécanismes de justice transitionnelle au Mali, celles-ci ont plus que jamais besoin de la solidarité de l'État malien et ses partenaires pour répondre aux [besoins et attentes des victimes et communautés affectées par les crises au Mali](#) dans le cadre du processus de paix, de justice et de réconciliation.

ASFC rappelle que les audiences publiques constituent un moyen de sensibilisation des populations aux conséquences des violations des droits humains et invite l'opinion publique nationale et internationale à les suivre avec une attention particulière. De même, ASFC invite l'État du Mali et ses partenaires à accompagner davantage les travaux de la CVJR, dont la finalité est de proposer des recommandations visant à garantir la non-répétition de ces violences, y compris l'adoption de mesures de [réparations](#).

ASFC invite particulièrement les autorités maliennes à inscrire l'accès à la justice et les réformes structurelles et juridiques nécessaires pour lui donner corps, parmi les chantiers prioritaires de la transition. Ces mesures permettront de rendre les institutions judiciaires et parajudiciaires nationales plus à même de **lutter efficacement contre l'impunité et les inégalités**. Dans un contexte d'insécurité, cette refondation doit également permettre aux victimes et aux témoins, notamment celles en situation de vulnérabilité de bénéficier des mesures de protection physique et psychologique.

ASFC rappelle que l'application de l'Accord d'Alger, de même que la continuité des travaux des mécanismes prévus par celui-ci, en particulier ceux de la CVJR, constituent des conditions essentielles pour assurer la stabilité et la paix au Mali.

## **La paix au Mali passe par la vérité, la justice et la réconciliation**

En reconnaissant publiquement leur souffrance, la CVJR espère contribuer à rendre aux victimes leur dignité et ainsi permettre un dialogue public national.

*« Le travail et la présence de la CVJR auprès des personnes et des groupes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes et les filles, ont une valeur inestimable pour la construction d'un Mali juste, inclusif, uni et réconcilié. Nous appelons l'État malien et la communauté internationale à reconnaître à nouveau le rôle fondamental de la Commission et à s'engager à soutenir davantage son travail »,* souligne Me Pascal Paradis, Directeur général d'ASFC.

Depuis le début de son mandat en 2015, la CVJR a recueilli plus de 18 000 témoignages de victimes des conflits au Mali, dont la majorité provenant des femmes et de filles. Dans un contexte de tension et d'insécurité à la fois au centre et dans le nord du pays, elle est l'un des principaux mécanismes opérationnels en matière de justice transitionnelle au Mali avec une représentation qui couvre tout le territoire malien afin de prendre les dépositions des victimes.

– 30 –

## **À propos**

ASFC est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité, par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

## **Contacts**

Aristide Nononsi, Directeur Mali  
[aristide.nononsi@asfcanada.ca](mailto:aristide.nononsi@asfcanada.ca)

Emilie Simard, Directrice des communications et engagement du public, Québec  
[emilie.simard@asfcanada.ca](mailto:emilie.simard@asfcanada.ca), +1. 418 907-2607